

## Fleurissement de la bastide



Fleurissement de la bastide

Les élèves de troisième du collège Vasconie ont passé les épreuves du brevet des collèges. La municipalité de Miélan a soutenu le grand oral devant le jury départemental de villes et villages fleuris.

Jean Loup Arenou, maire, accompagné de Martine Mochi, adjointe au maire, et de Jean Christophe Morandin, responsable de l'équipe technique et d'entretien de la bastide, a exposé les évolutions du cadre de vie de la cité. Après avoir présenté l'aménagement de la place Jean Sénac récemment embellie et mise aux normes environnementales, il a conduit le jury dans les rues vers des parterres fleuris.

Une attention particulière a précisé le fleurissement du massif en bordure de l'avenue du 11 novembre, au carrefour de la route de Trie sur Baise. En effet, divers impondérables ont fortement retardé ce chantier. Il y a seulement quelques jours que les végétaux ont été plantés. L'aspect végétatif va rapidement évoluer. Qui se souvient de ce lieu en 2001 lorsque Jean Noëlle Ranson composa une fresque colorée des atouts de la bastide ? Un automobiliste trop pressé rata son virage et vit de trop près la fresque. Détruite, elle fut remplacée par des arbustes qui, au fil du temps, auraient empiété sur la chaussée. Le nouvel aménagement met en sécurité l'allée piétonne derrière le tertre.

Dans le même temps la signalisation a changé d'aspect invitant à découvrir le cœur de la bastide et ses commerces achalandés.

Dans quelques mois, le jury aura délibéré et le nom des villages récompensés sera dévoilé. Déjà l'an dernier Miélan avait été distingué d'un prix d'encouragement.

Cette distinction récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.



Le jury rue Saint Jean.



La fresque en 2001.



Nouvelle signalétique.